

les apanages

Par **angie0809**, le **23/08/2004 à 22:48**

C'est encore moi! )

Cette fois ci je bute completement sur ce qu'etaient les apanages dans le bas Moyen Age.
Tout ce que j'ai compris c'est que des clauses ont ete rajoutees car ils entrainaient la creation
d'une nouvelle feodalite aussi dangereuse pour la royaute que la precedente.
Mais c'etait quoi exactement a la base??? 

Par **moko**, le **24/08/2004 à 00:17**

[b:3l5pqujz]Les apanages sous l'Ancien Régime sont les fiefs territoriaux remis par le Roi à ses fils cadets pour les dédommager de ne pas monter sur le trône.[/b:3l5pqujz]Le successeur à l'apanage est soumis à des règles strictes inspirées des "lois fondamentales" (ex: descendant mâle direct,...)

En fait, à l'origine, à chaque décès d'un roi, le royaume était divisé en autant de parts qu'il y avait de fils. Les apanages, en théorie, n'aboutissent pas à un démembrément du royaume. Mais les apanagistes vont avoir des fils et ces terres vont se transmettre de père en fils et vont donc échapper à tout pouvoir de contrôle. Ces terres vont donc devenir peu à peu, quasi-souveraines et menacer l'intégrité du royaume.

Voila, j'espère que j'ai été clair...

@ +

moko wink:

Par **angie0809**, le **24/08/2004 à 17:59**

Oui la ca va beaucoup mieux,
merci beaucoup

